NATIONS
UNIES

E

Conseil Économique
et Social

Distr.
GENERAL

TRANS/WP.29/ 2003/11
12 décembre 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS ET FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29)
Groupe de travail en matière de roulement et de freinage
(Cent vingt-neuvième session,
11-14 mars 2003, point 4.2.11 de l'ordre du jour)

PROPOSITION DE PROJET DE COMPLÉMENT 3 AU RÈGLEMENT No 98

(Projecteurs équipés de sources lumineuses à décharge)

Transmis par le Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE)

Note : Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRE à sa quarante-neuvième session et il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/GRE/2002/34, tel qu'il a été modifié (TRANS/WP.29/GRE/49, par. 52 et 53).

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET :
http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm

GE.02-25305

Annexe 4, paragraphe 1.1.1.1, ajouter un nouvel alinéa d), libellé comme suit:

"d) Dans le cas d'un feu de croisement conçu pour fournir un éclairage en virage au moyen d'une source lumineuse complémentaire, cette source lumineuse est allumée pendant une minute et éteinte pendant neuf minutes uniquement pendant que le feu-croisement fonctionne (voir annexe 4 - appendice 1)."

Ajouter une nouvelle annexe 4 - appendice 1, libellé comme suit :

"Annexe - appendice 1

TABLEAU SYNOPTIQUE DES DURÉES D'ALLUMAGE POUR LES ESSAIS DE STABILITÉ DU COMPORTEMENT PHOTOMÉTRIQUE

Abréviations: C: feu-croisement

R: feu-route (R_1 + R_2: deux feux-route)

B: feu-brouillard avant

▬ ▬ ▬ ▬ : représente un cycle comprenant 15 mn d'extinction et 5 mn d'allumage

▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪ : représente un cycle comprenant 9 mn d'extinction et 1 mn d'allumage

Toutes les combinaisons de projecteurs et de feux-brouillard avant suivantes (avec indication du marquage) sont données à titre d'exemple, la liste n'étant pas exhaustive.

1. C ou R ou B (HC ou HR ou B)

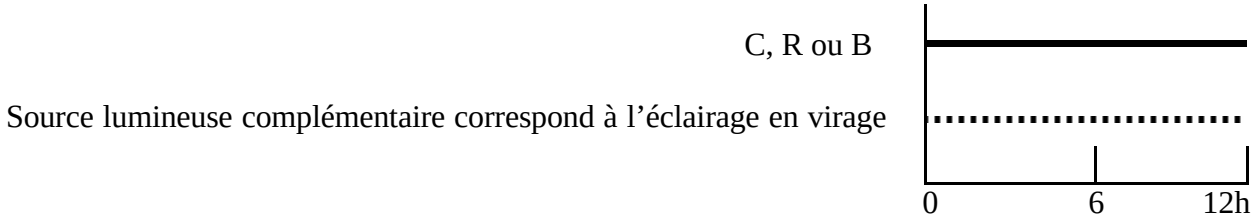

2. C+B (HC B) ou C+R (HCR)

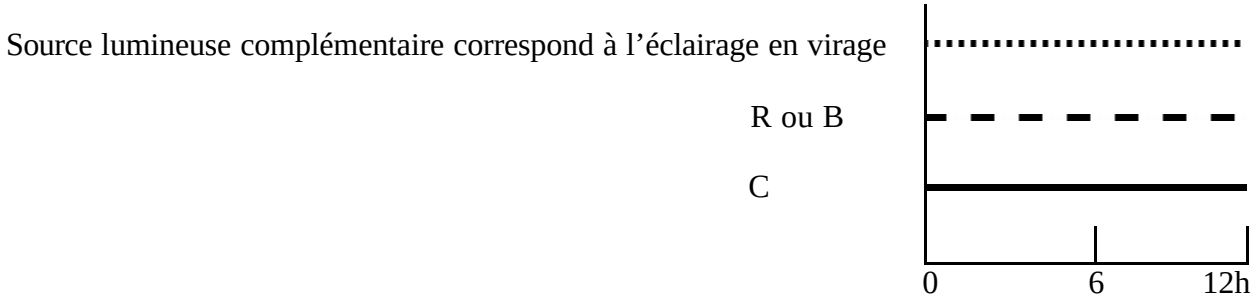

3. C+B (HC B/) ou HC/B ou C+R (HC/R)

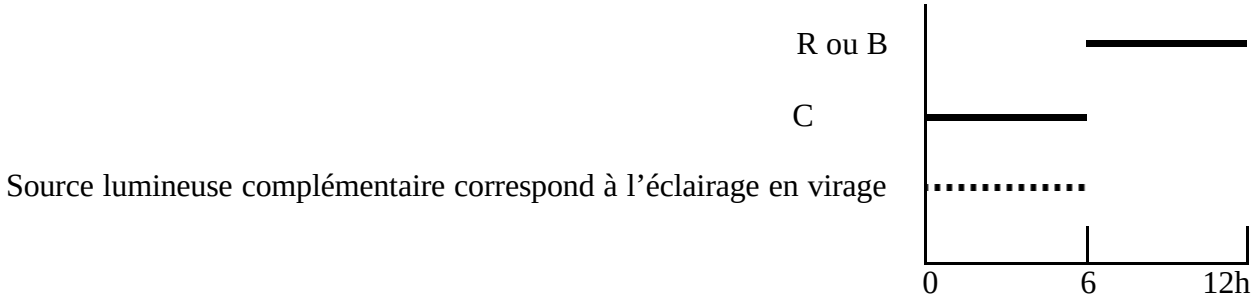

_____"